

QU'EST- CE QU'UN RÉSEAU ?

Un réseau (R.A.S.E.D) est un service mis en place par le Ministère de l'Education Nationale.

Il a pour objectif des actions visant à prévenir et réduire les difficultés des élèves, à satisfaire aux exigences d'une scolarité normale.

Ceci s'effectue en partenariat avec les familles, les équipes pédagogiques, sociales, médicales et paramédicales. Il intervient à l'école pendant le temps scolaire.

COMPOSITION DU RESEAU

La psychologue scolaire intervient dans toutes les écoles élémentaires et maternelles des communes de Magny et Voisins.

Les maîtres E interviennent sur les écoles maternelles et élémentaires des secteurs prioritaires de ces mêmes communes.

Il n'y a plus de maître G sur la circonscription de Guyancourt.

A QUOI SERT UN RÉSEAU ?

Les personnels du réseau participent après observations aux actions de prévention et de remédiation des difficultés que certains élèves rencontrent dans les apprentissages et la vie scolaire.

Le rééducateur (maîtreG) apporte une aide visant à l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles, il aide à restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi pour rétablir l'efficience dans les apprentissages

Le maître chargé de l'aide pédagogique spécialisée (maîtreE) a pour objectif d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages, à maîtriser méthodes et techniques de travail et à prendre conscience de ses progrès par l'expérience de la réussite.

La psychologue scolaire, toujours avec l'accord des parents, apporte un conseil, un accompagnement psychologique, une aide à l'évaluation des difficultés de l'élève, une aide à l'intégration scolaire.

COMMENT LE RÉSEAU INTERVIENT-IL ?

Le réseau participe à des activités de prévention en collaboration avec les enseignants.

Il peut aussi être contacté par les enseignants, les parents ou les enfants (en vue d'une concertation qui permettra d'ouvrir une réflexion autour de la difficulté de l'enfant.)

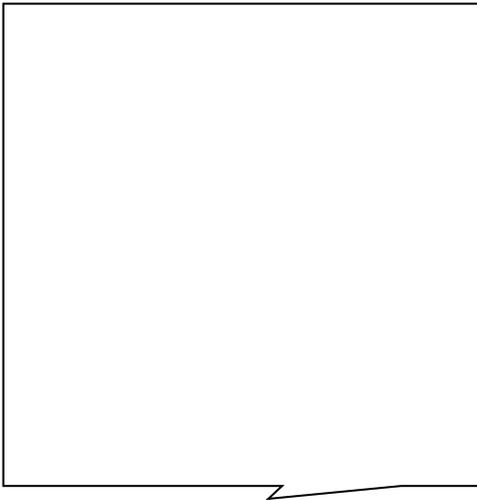
Dans tous les cas, la collaboration de l'enfant, de la famille et de l'enseignant est nécessaire.

Cette concertation peut déboucher sur une prise en charge : soit une aide à dominante pédagogique, soit une aide rééducative, l'enfant participera à une ou deux séances hebdomadaires, en individuel ou en groupe sur le temps scolaire.

Le psychologue pourra évaluer les besoins ou les aptitudes de l'enfant. Parallèlement à ses actions une aide continuera à être apportée dans le cadre de la classe par le maître.

Des rencontres régulières permettant des bilans sont effectuées entre les enseignants, les parents, l'enfant et le réseau pour définir l'aide initiale puis évaluer les effets de cette aide.

POUR PRENDRE CONTACT
AVEC LE RESEAU



répondeur téléphonique :

01-30- 47- 22- 37

adresse mail :

rased.magny@ac-versailles.fr

COMPOSITION DU
RESEAU

Psychologue scolaire :

Anne Cléro

Regroupement d'adaptation (maîtreE) :

Emilie Defer

Regroupement d'adaptation (maîtreE) :

Benedicte Nadiedjoa

Regroupement d'adaptation (maîtreE) :

Ariane Keusch

CIRCONSCRIPTION
DE GUYANCOURT

	R éseau
d'	A ides
	S pécialisées
aux	E lèves
en	D ifficulté